

RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée régulière de la Régie intermunicipale des déchets de Témiscouata tenue au deuxième étage de l'Hôtel-de-Ville de Dégelis, le 21 novembre 2018 à 19:30 heures.

PRÉSENCES : M. Jean-Guy Roussel (Biencourt), Mme Nadia Sheink (Lac-des-Aigles), M. Fernand Albert (Lejeune), M. Simon Bolduc (Pohénégamook), M. Claude H. Pelletier (Rivière-Bleue), M. André St-Pierre (St-Athanase), M. Keven Lévesque Ouellet (St-Elzéar-de-Témiscouata), M. Alain Dubé (St-Eusèbe), Mme Pierrette Pelletier (St-Jean-de-la-Lande), M. Jean-Jacques Bonenfant (St-Juste-du-Lac), M. Alain Malenfant (St-Michel-du-Squatec), M. Jean-Pierre Ouellet (St-Pierre-de-Lamy) et M. Gaétan Ouellet (Témiscouata-sur-le-Lac), tous membres du conseil d'administration et formant quorum sous la présidence de M. Yves Lebel (Dégelis).

Assistent également Mme Jacinthe Potvin, M. Thomas Ruest-Gagné et M. Maxime Groleau (RIDT).

1) **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par M. Yves Lebel.

Il est proposé par M. Jean-Jacques Bonenfant, appuyé par M. Jean-Guy Roussel, d'adopter l'ordre du jour et de garder le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-1322

2) **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RENCONTRE RÉGULIÈRE**

M. Maxime Groleau effectue la lecture du procès-verbal de la dernière assemblée régulière et en fait un suivi, pour la rencontre tenue le 19 septembre 2018.

M. Yves Lebel demande aux membres s'ils ont des questions ou commentaires.

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par M. André St-Pierre, et résolu que le procès-verbal de la rencontre du 19 septembre 2018 soit accepté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-1323

3) **COMPTES PAYÉS ET À PAYER**

Mme Jacinthe Potvin effectue la lecture des comptes payés et à payer.

Il est proposé par Mme Pierrette Pelletier, appuyé par M. Jean-Jacques Bonenfant, que les listes suivantes des comptes payés et à payer soient acceptées.

COMPTES PAYÉS AU 21 NOVEMBRE 2018

AOMGMR	569.42 \$
Ministre des Finances	58 827.35 \$
St-Pierre André	71.09 \$
Bonenfant Jean-Jacques	22.00 \$
Sheink Nadia	64.00 \$
Malenfant Alain	49.01 \$
Bolduc Simon	64.00 \$
Albert Fernand	31.01 \$
Lévesque Ouellet Keven	41.00 \$
Pelletier Pierrette	15.00 \$
Poirier François	23.00 \$
Ouellet Jean-Pierre	55.01 \$
AGAT Laboratoires	1 150.67 \$
Can-Explore Inc	3 233.68 \$
Dicom Express	67.33 \$
Dicom Frêt	434.91 \$
Distribution Rioux Inc	435.58 \$
Dubé Gilles	100.00 \$
Éco-L'Eau	1 741.88 \$
Électronique Mercier	176.05 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	252.94 \$
Groleau Maxime	295.66 \$
Groupe Coopératif Dynaco	59.10 \$
GroupeÉcho	57.49 \$
Groupement Forestier de l'Est	6 880.10 \$
Horizon CFVD	286.29 \$
Imprimerie Excel Inc	389.73 \$
Info-Dimanche	269.04 \$
Ouellet Jacques	22.50 \$
La Buanderie de Rivière-du-Loup	43.69 \$
LaurentideRe/Sources Inc	2 115.64 \$
Les Pétroles R. Turmel Inc	2 422.04 \$
Les Soudures Lebel	7 070.96 \$
MonBuro.ca	121.36 \$

Municipalité de Dégelis	2 855.27 \$
P.Beulieu Électrique	416.18 \$
Les Pétroles JMB	620.32 \$
Pièces Témis Inc	79.01 \$
Place du Travailleur enr.	212.70 \$
Transport Baseley	2 943.36 \$
Transport Guy Levasseur inc	1 575.16 \$
Unibéton	1 106.06 \$
Weight-Tronix Canada	730.10 \$
Banque Nationale du Canada	338.16 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témis.	973.52 \$
Financière Banque Nationale	863.96 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	331.52 \$
Caisse Pop. Desjardins des Lacs de Témis.	249.84 \$
Bell Canada(1-800)	48.64 \$
Purolator Inc	49.83 \$
Ouellet Jacques	22.50 \$
Esri Canada	2 949.11 \$
La Capitale assurance	3 636.26 \$
Ministre des Finances	664.00 \$
Ruest-Gagné Thomas	67.89 \$
Desjardins vers BNC	240 000.00 \$
Bell Canada	2 014.55 \$
Bell Mobilité	40.14 \$
DAS Fédéral	4 191.51 \$
DAS Provincial	8 289.72 \$
Hydro-Québec	12 052.43 \$
Laurentide Re/Sources Inc	3 052.34 \$
Simetech Inc	112 693.64 \$
Société V.I.A. inc	8 616.49 \$
SSAD Inc	111 101.34 \$
Total payés	610 244.08 \$

COMPTES À PAYER AU 21 NOVEMBRE 2018

9110-9991 Québec Inc	536.71 \$
9176-9828 Québec Inc	569.13 \$
Acklands Grainger Inc	256.39 \$
Agat Laboratoires	4 839.96 \$
AOMGMR	258.69 \$
Avantis Coopérative	109.01 \$
Banque Nationale	760.86 \$
Bell (ligne 1-800)	45.82 \$
Caisse Pop. des Lacs de Témiscouata	2 585.34 \$
Caisse Pop. Desjardins du Transcontinental	663.34 \$
Co-éco	2 881.53 \$
Conception GB	409.32 \$
Conteneurs KRT Inc	26 809.73 \$
CSR#1 Nord-Ouest	724.50 \$
Dicom Express	467.72 \$
Distribution Francis Inc	190.86 \$
Distribution Rioux Inc(Dégelis)	66.70 \$
Éco-L'Eau	419.09 \$
Excavation Émilien Ouellet Inc	390.92 \$
Excavation Tanguay Inc	212.70 \$
Financière Banque Nationale	1 727.92 \$
Garage Michel Morin	28.74 \$
Gravier Bérubé & Fils Inc	252.94 \$
Groleau Maxime	97.72 \$
Groupe Coopératif Dynaco	56.29 \$
Groupe Écho	74.43 \$
Imprimerie Excel Inc	70.36 \$
Info-Dimanche	773.79 \$
Jacques Ouellet	15.00 \$
Jean Morneau	1 196.56 \$
La Buanderie Rivière-du-Loup Ltée	51.74 \$
La Capitale assurance	3 636.26 \$
Latéral Innovations	1 029.03 \$
Laurentide Re/Sources	114.98 \$
Les Pétroles R. Turmel Inc	5 296.53 \$
Master Card	3 073.32 \$
MonBuro.ca	259.73 \$
Municipalité de Dégelis	4 095.26 \$
Nortrax Québec Inc	53.95 \$
Pièces Témis Inc	149.32 \$
Place du Travailleur	244.89 \$
Potvin Jacinthe	26.57 \$

Purolator inc	34.30 \$
Ross Jilliane	434.70 \$
SADC	1 500.00 \$
Service Accès-Emploi	18 080.00 \$
Services sanitaires A. Deschesnes Inc	115 578.75 \$
Simetech Environnement Inc	78 596.26 \$
Société V.I.A. Inc	10 429.79 \$
Transport Baseley	2 414.48 \$
Transport Guy Levasseur Inc	1 575.16 \$
Total à payer	294 167.09 \$

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1324**

4) ADMINISTRATION

a) Assurances 2019

La RIDT a reçu la proposition de renouvellement d'assurances de Promutuel, celle-ci doit être en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2019.

L'historique des primes est le suivant :

- 2019 9 699 \$ (proposition Promutuel)
- 2018 9 226 \$
- 2017 9 977 \$
- 2016 9 382 \$ (incluant l'ajout de la pelle mécanique en juin 2016)
- 2015 8 873 \$

Une demande de soumission a été faite à Intact Assurances qui fait affaire avec la Mutuelle des Municipalités du Québec (MMQ). Une proposition est attendu d'ici la fin de l'année 2018. Si ce choix était retenu, il faudrait devenir membre de la Mutuelle pour un coût annuel de 100 \$.

Il est proposé par M. Jean-Pierre Ouellet, appuyé par M. Alain Dubé que la RIDT accepte la proposition d'assurances de Promutuel Assurances (assureur ayant une présence locale) du moment que le coût annuel ne soit pas supérieur à l'autre proposition de plus de 10 %.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1325**

b) Entente – Tri et mise en marché des matières recyclables

Le 12 octobre 2018, la RIDT a reçu l'autorisation du MAMOT d'octroyer le contrat, sans procéder à un appel d'offres, à la Société VIA pour la réception, le tri et la mise en marché des matières recyclables au centre de tri de Rivière-du-Loup.

Il est important de noter que l'objet et la nature du contrat doivent être substantiellement comparables au projet d'entente qui a été déposé lors de la demande de dispense au Ministre.

Depuis, suite à des discussions avec la Société VIA, et du fait de la baisse des marchés de vente des matières recyclables qui s'accroît et se prolonge, le coût à la tonne facturé pourrait être fixé à 45 \$ plus taxes pour chaque tonne métrique de collecte sélective (au lieu de 43 \$ dans le projet d'entente).

La RIDT prévoit d'envoyer une moyenne de 2 300 tonnes/an pendant la durée de l'entente qui est de 5 ans).

Il est proposé par M. Simon Bolduc, appuyé par M. Alain Malenfant, que la RIDT accepte de fixer le taux de traitement des matières recyclables à 43 \$/tonne pour la durée de l'entente.

M. Maxime Groleau est autorisé à signer les documents requis.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1326**

c) Suivi remboursement des frais de déplacements

Comme discuté lors du dernier conseil d'administration, plusieurs contacts ont été faits pour connaître les taux de remboursement des déplacements dans différents organismes de la région. Le taux de remboursement actuel de la RIDT est de 0,45 \$/km.

Les différentes informations recueillies sont déposées aux membres.

d) Tarifification des services 2019

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par M. Jean-Jacques Bonenfant, que les tarifs des services rendus par la RIDT en 2019 soient les mêmes que ceux de 2018, exception faites des différentes taxes et redevances applicables qui sont ajustées au réel.

Pour les pièces et équipements ainsi que la vaisselle compostable les tarifs sont fixés selon la règle suivante : (coût d'achat + 3% de frais d'administration) + taxes = montant arrondi au dollar supérieur (pièces) ou cent supérieur (vaisselle).

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1327**

e) **Calendrier des rencontres 2019**

Les rencontres ont lieu le 3^{ème} mercredi de chaque mois, excepté au mois de juillet où il n'y a pas de rencontre et aux mois de janvier et d'août où les rencontres ont lieu le 4^{ème} mercredi.

Si l'ordre du jour ne justifie pas de rencontre pour un mois donné, la rencontre est annulée. Les comptes courants à payer (salaires, contrats, petits achats autorisés par le directeur général (max. 3 000 \$)) peuvent être réglés et leur approbation a lieu lors de la rencontre suivante.

- Mercredi 23 janvier 2019 (quatrième mercredi)
- Mercredi 20 février 2019
- Mercredi 20 mars 2019
- Mercredi 17 avril 2019
- Mercredi 15 mai 2019
- Mercredi 20 juin 2019
- Pas de rencontre en juillet 2019
- Mercredi 28 août 2019 (quatrième mercredi)
- Mercredi 18 septembre 2019
- Mercredi 16 octobre 2019
- Mercredi 20 novembre 2019
- Mercredi 18 décembre 2019

5) **PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES – MATIÈRES ORGANIQUES**

a) **Suivi – Collecte des encombrants – Automne 2018**

M. Thomas Ruest-Gagné présente aux membres les résultats de la dernière collecte des encombrants qui a été effectuée. On dénombre 463 inscriptions pour la collecte sur le territoire (62% faites par téléphone).

Au total, pour l'année 2018, le total d'inscriptions a été de 683 adresses. Comparé à l'année précédente, cela représente une diminution de 30 % (971 inscriptions en 2017).

Le taux de détournement par recyclage ou valorisation a été 43 % pour seulement 31,14 tonnes enfouies sur les 54,96 tonnes collectées.

b) **Suivi – Point de dépôt municipal complet à Auclair**

Le point de dépôt municipal implanté sur le terrain du garage municipal à Auclair est en opération depuis le début novembre 2018. Le coût assumé pour la RIDT pour les blocs, étagères et pancartes de sensibilisation est d'un peu moins de 3 300 \$.

c) **Plan de gestion des matières organiques**

Les documents et informations transmis par la RIDT au MDDELCC au printemps 2018 auraient permis de faire évoluer le programme provincial de redistribution des redevances à l'enfouissement pour que les municipalités puissent utiliser des points d'apports volontaires dans les périmètres urbains qui le requiert. Les règles minimales à respecter pour cela ne sont cependant pas encore connues clairement mais la RIDT devra s'y conformer.

Le programme de subvention pour l'achat de composteur (ACDC) a comme échéance le 31 décembre 2018. La RIDT doit déposer une demande globale pour l'ensemble des 19 municipalités d'ici cette date pour pouvoir en profiter.

ATTENDU que le gouvernement a adopté la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles (PQGMR) et que la stratégie 4 de cette politique consiste à bannir des lieux d'élimination la matière organique;

ATTENDU que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) a mis sur pied le programme Aide au compostage domestique et communautaire (ACDC);

ATTENDU que, pour obtenir une aide financière du programme ACDC, le demandeur admissible doit fournir de l'information sur le projet au MDDELCC en remplissant le formulaire de demande d'aide financière prescrit et y joindre la résolution;

ATTENDU que la RIDT possède l'ensemble des compétences en gestion des matières résiduelles sur le territoire et qu'elle mettra les services en place et en assumera les coûts financiers pour le compte des 19 municipalités membres.

Il est proposé par M. Simon Bolduc, appuyé par M. Keven Lévesque-Ouellet, que la RIDT :

- s'engage à respecter l'ensemble des exigences prévues dans le cadre normatif du programme ACDC, en particulier ses éléments de reddition de comptes;
- s'engage à respecter les exigences des Lignes directrices pour l'encadrement des activités de compostage et à obtenir les autorisations environnementales nécessaires, le cas échéant;
- s'engage à effectuer régulièrement des activités d'information, de sensibilisation et d'éducation (ISÉ) aux différentes étapes du projet, dont certaines visent l'ensemble de la population, au moins jusqu'à l'année de fin des travaux de son projet;
- autorise le directeur général de la RIDT, M. Maxime Groleau, à transmettre au MDDELCC et à signer, pour le compte et au nom de la RIDT et de ses 19 municipalités membres, toute information requise ou toute entente relative à la demande d'aide financière dans le cadre du programme ACDC.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1328**

6) **ÉCOCENTRES**

a) **Contrat – Dénéigement des écocentres**

Les écocentres de Dégelis et Pohénégamook sont déneigés par le personnel de la RIDT avec ses équipements.

La RIDT a demandé des prix pour le déneigement des écocentres de Témiscouata-sur-le-Lac et de Squatec, les soumissions reçues sont les suivantes :

Secteur Témiscouata-sur-le-Lac

- Gravier Bérubé et Fils 1 500 \$ plus taxes

Secteur Squatec

- Excavation MTJP 1 485 \$ plus taxes
- Ferme Yves Pelletier 1 600 \$ plus taxes

Il est proposé par M. Claude H. Pelletier, appuyé par M André St-Pierre, que la RIDT accepte les deux plus basses soumissions conformes soit celle de Gravier Bérubé et fils et d'Excavation MTJP.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1329

b) **Calendrier des opérations et des congés fériés 2019**

- Vendredi 19 avril (Vendredi Saint) R - pas de changement de collecte
- Lundi 22 avril (Lundi de Pâques) D - pas de changement de collecte / écocentre Dégelis fermé
- Lundi 20 mai (Fêtes des Patriotes) D - pas de changement de collecte / écocentre Dégelis fermé
- Lundi 24 juin (Fête Nationale) D/R - collecte modifiée / écocentre Dégelis fermé
- Lundi 1^{er} juillet (Confédération) D - collecte modifiée / écocentre Dégelis fermé
- Lundi 2 septembre (Fête du travail) R - pas de changement de collecte / écocentre Dégelis fermé
- Lundi 14 octobre (Action de Grâce) R - pas de changement de collecte / écocentre Dégelis fermé
- Mercredi 25 décembre (Noël) R - collecte modifiée / écocentre Dégelis fermé
- Mercredi 1^{er} janvier 2019 (Jour de l'An) D - collecte modifiée / écocentre Dégelis fermé

Il est proposé par M. Jean-Guy Roussel, appuyé par M. Claude H. Pelletier, que le conseil d'administration accepte le calendrier proposé pour les activités de la RIDT en 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1330

7) **LIEU D'ENFOUISSEMENT**

a) **Achat – Véhicule utilitaire compact type côte-à-côte usagé**

La vérification journalière systématique des différents équipements du LET est faite par l'opérateur du lieu d'enfouissement au minimum 2 fois/jour. De plus, il doit effectuer de fréquents aller et retour pour se déplacer entre la cellule d'enfouissement et l'écocentre dans la journée.

Le loader est utilisé pour différentes activités sur le site, incluant ces vérifications. Sur une année, les distances parcourues sont importantes et il serait pertinent de voir les avantages et inconvénients d'acheter un véhicule utilitaire usagé.

Après discussion, les administrateurs mentionnent que l'option d'un pick-up usagé serait à évaluer lors d'une prochaine rencontre. Il permettrait d'éviter l'utilisation loader tout en offrant une cabine fermée et une boîte pour le transport de matériel.

b) **Placement des réserves financières**

La RIDT possède divers placements qui servent de réserves pour les lieux d'enfouissement.

Le montant à placer pour l'année 2018, d'ici le 31 décembre, est de 115 394,30 \$ plus l'encaisse disponible au compte de la RIDT chez SFL Placement. Le conseiller de SFL Placements propose un certificat de placement garanti avec un terme de 2 ans.

Il est proposé par M. Fernand Albert, appuyé par Mme Pierrette Pelletier, que M. Maxime Groleau soit autorisé à signer pour et au nom de la RIDT tous les documents nécessaires de SFL Placements ou autres pour ce placement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ
2018-1331

8) **Vidanges d'installations septiques**

a) **Suivi – Contrat de collecte et de disposition**

La saison des vidanges d'installations septiques s'est, dans l'ensemble, bien déroulée depuis le début le 23 mai 2018. Au total, à la mi-novembre, 1 647 vidanges « régulières » ont été réalisées et 187 vidanges d'urgence.

L'arrivée très précoce de l'hiver a cependant posé un problème important pour finaliser les vidanges sur le territoire de Dégelis. Le froid empêche les camions de faire des vidanges

sélectives et la neige pose des problèmes d'accès aux installations. L'année dernière et les précédentes, les vidanges avaient pu être faites jusqu'à la fin du mois de novembre.

Suite à une rencontre avec Simetech, il a été décidé de contacter tous les propriétaires pour lesquels les travaux n'avaient pas pu être faits (148 au total). Chacun a été informé que la vidange de son installation sera faite dès que possible au printemps 2019. En cas d'urgence d'ici là, Simetech ira faire les travaux sans frais supplémentaires pour ces propriétaires.

9) **VARIA**

a) **Amélioration des équipements de tri – Société VIA**

La Société VIA prévoit de faire des investissements conséquents pour améliorer la qualité du tri des matières recyclables dans ses différentes installations.

Ces améliorations touchent directement les matières recyclables provenant du Témiscouata et l'aide interviendrait pour la Société VIA au même titre que les frais de traitement pour les matières de la collecte sélective apportées au centre de tri de Rivière-du-Loup.

Il est proposé par M. Simon Bolduc, appuyé Mme Nadia Sheink, que la RIDT supporte la Société VIA dans ces démarches d'amélioration des équipements de tri des matières recyclables en versant un montant forfaitaire de 7 000 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-1332

b) **Relations avec le voisinage LET**

M. Maxine Groleau mentionne que certains voisins du lieu d'enfouissement sont venus le rencontrer à son bureau pour en savoir plus sur les travaux prévus à Dégelis.

Ils ont certaines craintes par rapport à l'utilisation des terrains de la RIDT le long de la route 295 mais les réponses fournies ont semblé répondre aux questions.

10) **PROCHAINE RENCONTRE**

- Mercredi 23 janvier 2019 (quatrième mercredi)
- Mercredi 20 février 2019
- Mercredi 20 mars 2019
- Mercredi 17 avril 2019
- Mercredi 15 mai 2019
- Mercredi 20 juin 2019
- Pas de rencontre en juillet 2019
- Mercredi 28 août 2019 (quatrième mercredi)
- Mercredi 18 septembre 2019
- Mercredi 16 octobre 2019
- Mercredi 20 novembre 2019
- Mercredi 18 décembre 2019

11) **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par M. Jean-Pierre Ouellet de lever l'assemblée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2018-1333

Yves Lebel, Président

Maxime Groleau, secrétaire-trésorier